



MUTUALITÉ SOCIALISTE DU BRABANT

Publié sur *FMSB* (<https://www.fmsb.be>)

Remboursements et avantages > Soins et traitements > Medi'kids

Medi'kids

La maladie d'un enfant est pénible à supporter. Lorsque celui-ci est atteint d'une maladie grave, l'épreuve psychologique peut se coupler à des coûts élevés. Le service Medi'kids va au-devant du problème et intervient dans les coûts de traitement d'une maladie lourde.



Si votre enfant (jusqu'à 18 ans inclus) est atteint d'une maladie grave nécessitant des soins constants, notre mutualité vous rembourse les frais restant à votre charge .

En pratique

- Il y a une franchise 650 € par famille et l'intervention est plafonnée à 5.000 € par an et par bénéficiaire.
- Votre enfant doit disposer d'un dossier médical global (DMG) [1] ou être inscrit dans une maison médicale.
- Pour bénéficier de cet avantage, veuillez prendre contact avec notre Service social [2] afin de constituer votre dossier.

Sur le même sujet
Parent au chevet d'un enfant hospitalisé [3]
Infomut : Medi'kids [4]

Links:

[1] <https://www.fmsb.be/le-dossier-medical-global-dmg>

[2] <https://www.fmsb.be/centre-daide-aux-personnes-cap-service-social>

[3] <https://www.fmsb.be/parent-au-chevet-dun-enfant-hospitalise>

[4] <https://www.fmsb.be/docs/754>